



Numéro de l'acte	2023-84-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

QUESTION N° 2023-84

FINANCES : COMPTE DE GESTION VILLE – EXERCICE 2022

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller délégué aux finances

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le Comptable public,

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par le Comptable public de Saint Omer,

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Ville.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif de Monsieur Le Maire du budget de la Ville et les écritures du compte de gestion du Comptable public,

La situation comptable 2022 est la suivante :

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la délibération suivante en la forme réglementaire :

DEPENSES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisé	Chapitre	Libellé	Réalisé
011	Charges à caractère général	2 459 543,12 €	013	Atténuation de charges	363 631,62 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 688 973,47 €	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	452 196,44 €
014	Atténuation de produits	31 841,47 €	73	Impôts et taxes	8 692 899,15 €
65	Autres charges de gestion courante	1 337 200,10 €	74	Dotations et participations	2 930 357,88 €
66	Charges financières	438 899,96 €	75	Autres produits de gestion courante	155 558,58 €
67	Charges exceptionnelles	61 059,95 €	76	Produits financiers	1 158,60 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires	10 070,60 €	77	Produits exceptionnels	155 931,45 €
022	Dépenses imprévues	- €	78	Reprise sur provisions	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	042	Opérations d'ordre transfert entre section	19 473,53 €
042	Opération d'ordre transfert entre section	382 609,46 €	002	Résultats reportés	- €
	Total section	10 410 198,13 €		Total section	12 771 207,25 €

DEPENSES DE SECTION D'INVESTISSEMENT			RECETTES DE SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisé	Chapitre	Libellé	Réalisé
16	Emprunts et dettes assimilées	1 212 253,44 €	10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	510 698,04 €
20	Immobilisations incorporelles	33 257,10 €	1068	Excédent de fonctionnement	4 156 208,11 €
204	Subventions d'équipements versées	82 677,00 €	13	Autres subventions d'investissement	130 175,98 €
21	Immobilisations corporelles	284 826,51 €	138	Autres subventions d'invest. non transf	300 754,12 €
23	Immobilisations en cours	2 344 789,73 €	16	Emprunts et dettes assimilées	- €
26	Acquisition de participations	- €	165	Dépôts et cautionnement reçus	1 165,56 €
040	Opération d'ordre transfert entre section	19 473,53 €	204	Subventions d'équipements versées	- €
041	Opérations patrimoniales	59 464,70 €	23	Immobilisations en cours	- €
			27	Autres immobilisations financières	- €
			040	Opération d'ordre entre section	382 609,46 €
			041	Opération patrimoniales	59 464,70 €
	Total section	4 036 742,01 €		Total section	5 541 075,97 €

VILLE 2022	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Total dépenses	10 410 198,13 €	4 036 742,01 €	14 446 940,14 €
Total recettes	12 771 207,25 €	5 541 075,97 €	18 312 283,22 €
Résultat de l'exercice	2 361 009,12 €	1 504 333,96 €	3 865 343,08 €
Résultat N-1	- €	- 149 204,64 €	- 149 204,64 €
Résultat cumulés	2 361 009,12 €	1 355 129,32 €	3 716 138,44 €

- 1) Constate les identités de valeur avec les indications du compte administratif relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et du fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- 2) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 3) Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : VOTE les dispositions ci-dessus.

ARTICLE 2 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 28
- Votes défavorables 0
- Abstentions 0

Fait à ARQUES
Le 12 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Arnaud WILQUIN

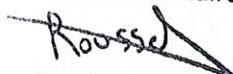


Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le **14 AVR. 2023** et publication ou
notification le **14 AVR. 2023**

Monsieur le Maire



Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

Affiché le 14 avril 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Onze Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le cinq avril 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Héléne FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 25 présents pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 26 présents à partir de la question 2023-45
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 2 absents excusés avec pouvoir à partir de la question 2023-45

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43 et 2023-44 incluse

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Monsieur Arnaud WILQUIN est nommé secrétaire de séance.